



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 13 octobre 2020
N° 282

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Bruno Le Maire et Olivier Dussopt
précisent qu'il n'y aura pas de changement de la fiscalité
sur l'essence SP 95-E10 et SP 95-E5**

Conformément au choix de ne pas augmenter les impôts et les taxes des Français, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Olivier Dussopt**, ministre délégué chargé des Comptes publics, précisent qu'il n'y aura pas de changement de la fiscalité sur l'essence SP 95-E10 et SP 95-E5.

En conséquence, le Gouvernement accueillera favorablement, au cours des débats à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances pour 2021, les propositions des parlementaires visant à maintenir le niveau actuel de fiscalité de l'E10 et de l'E5.